

Sarkozy face au casse-tête Juppé

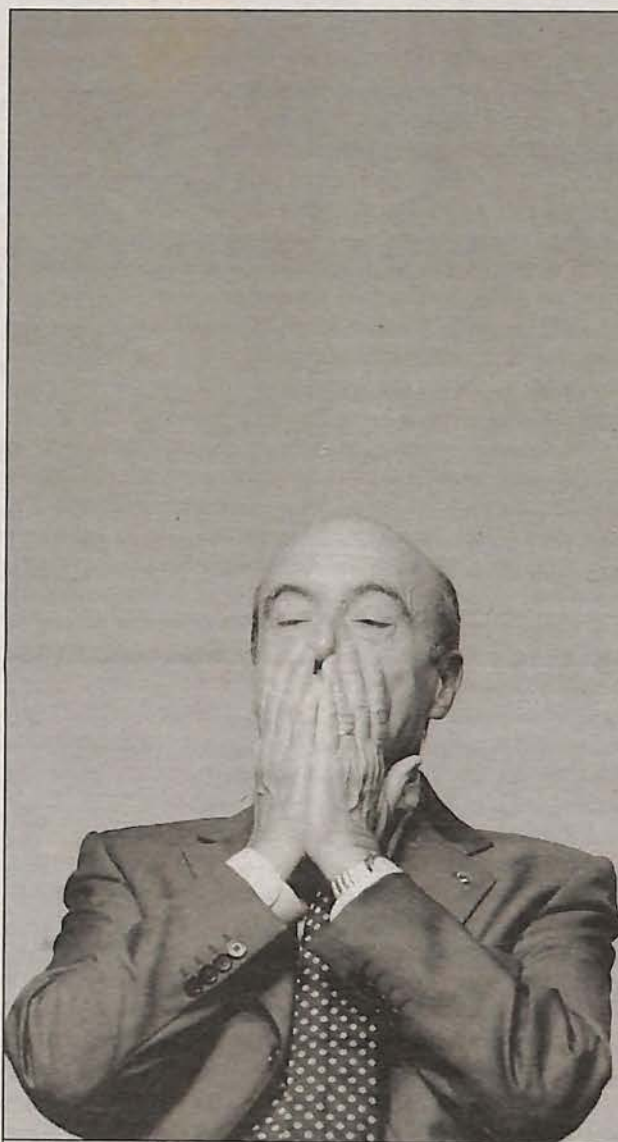
BATTU À BORDEAUX, le ministre de l'Ecologie a démissionné. Par qui le remplacer ?

Comment remplacer Alain Juppé, numéro deux du gouvernement battu au second tour des législatives avant-hier ? C'est le casse-tête auquel se sont attaqués Nicolas Sarkozy et son Premier ministre François Fillon, reconduit hier matin dans ses fonctions et chargé de former un nouveau gouvernement.

Car si l'UMP a remporté une large majorité de 313 sièges dans la nouvelle Assemblée, Alain Juppé a, lui, été battu en Gironde par la socialiste Michèle Delaunay. L'ancien Premier ministre de Jacques Chirac a annoncé dans la foulée sa démission du gouvernement, conformément à la règle édictée avant les élections.

Successes virtuels

Alain Juppé était un élément clé du gouvernement Fillon depuis qu'il avait pris la tête d'un super-ministère de l'Ecologie créé dans le cadre de la nouvelle architecture gouvernementale mise en place par le Président. Il avait ainsi à la fois la responsabilité de l'environnement, des transports et de l'énergie. C'est donc un poids lourd que recherchent désormais Nicolas Sarkozy et François Fillon. Parmi les noms qui circulaient lundi pour le rempla-



Alain Juppé paraissait très affecté hier par sa défaite à l'élection législative. Interrogé par des journalistes qui lui demandaient comment il allait, il a répondu : « Comment voulez-vous que j'aille ? Vous aimeriez bien que j'aille mal. Si je pouvais crever, vous seriez contents. Ça vous ferait plaisir que j'aille mal, ça vous exciterait ».

Photo AFP/Jean-Pierre Muller

cer à ce poste figurait celui de l'ancien ministre des Affaires étrangères Michel Barnier, du socialiste Hubert Védrine ou du ministre de l'Economie Jean-Louis Borloo - reçu hier après-midi par Nicolas Sarkozy.

Borloo tout sourire...

Sauf à dépecer le grand ministère de l'Ecologie, cette dernière hypothèse signifierait une promotion pour celui qui est pointé du doigt pour sa responsabilité dans le lancement de la polémique autour de la TVA sociale, qui a probablement coûté des sièges à l'UMP au second tour des législatives.

Le député UMP Renaud Dutreil a ainsi accusé Jean-Louis Borloo d'avoir « gâché un peu ce deuxième tour » des législatives. Reste que c'est tout sourire que Borloo a quitté l'Élysée à l'issue de son entretien avec le président Sarkozy, qui lui a ostensiblement serré la main devant caméras et photographes. Le maintien au gouvernement d'Alain Juppé, reçu hier après-midi par François Fillon qui lui a fait « part de son respect et de son amitié », semblait en revanche exclu. Pour la ministre Roselyne Bachelot, sa démission est acquise et « il sera remplacé ».

ÉDITORIAL
Marc
Chevanche



L'ouverture réduite aux acquêts

Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée. Marivaux a raison, mais il voit les choses trop simplement. Une porte, en effet, peut être ouverte, entrouverte, elle peut même être mal fermée et la question de « l'ouverture » du gouvernement Fillon II se pose en des termes pas moins simples. Sans doute le parti sera-t-il pris de continuer d'en afficher le principe. Laisser l'impression qu'on y renonce, se recroqueviller sur ses propres forces auraient pour effet d'en rajouter sur la déception née du second tour des élections législatives. Une analyse critique du choix de l'ouverture est cependant nécessaire. Dans l'esprit du chef de l'État, elle devait répondre à, au moins, deux objectifs. Le premier tendait à porter l'estocade à une gauche groggy. Manifestement, cet objectif n'a pas été atteint. Le débouchage de personnalités comme Kouchner, Besson ou Jouyet n'aura eu aucune

conséquence sur des électeurs de gauche moins troublés que portés à un jugement sévère sur ce que de tels itinéraires révèlent de navrante vanité. De ce point de vue, donc, l'ouverture devrait être réduite aux acquêts. Le deuxième était de faire apparaître une nouvelle génération de responsables et aussi de représenter la diversité sous le double rapport de la féminisation et de la place offerte aux minorités visibles. Cette ouverture-là peut être poursuivie même si son risque est bien identifié puisque dans « nouveau », il y a « novice ». De toute façon, avec le problème posé par le remplacement d'Alain Juppé, la question de l'ouverture est passée au second rang. Quel numéro deux, en charge de l'environnement, dans le gouvernement Fillon II ? Telle est la complication inattendue de ce second tour des législatives en forme d'amère victoire.

DANS LES STARTING-BLOCKS

Plusieurs secrétaires d'Etat doivent venir compléter un gouvernement qui comptait 15 ministres, quatre secrétaires d'Etat et un haut commissaire aux solidarités. François Fillon avait précisé que le gouvernement pourrait

compter « une bonne dizaine » de secrétaires d'Etat après les législatives. Côté femmes, Rama Yade tient toujours la corde pour un secrétariat d'Etat à la Francophonie, alors que le nom de la députée UMP Nathalie Kosciusko-Morizet revient avec insistance. Côté centriste, sont évoqués les noms



Valérie Létard

de la sénatrice UDF du Nord Valérie Létard. Parmi les sarkozystes historiques, Christian Estrosi, Luc Chatel et Yves Jégo se verraient bien au gouvernement, tout comme Laurent Wauquiez, réélu dès le premier tour. Le

député Hervé Novelli pourrait également hériter d'un secrétariat d'Etat pour représenter les libéraux au gouvernement. Le nouveau gouvernement pourrait être bouclé et rendu public dès aujourd'hui.



Rama Yade



Luc Chatel

Les écologistes inquiets

La démission annoncée d'Alain Juppé, après sa défaite aux législatives, laisse les milieux écologistes inquiets sur l'avenir du super ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables, qui paraissait taillé sur mesure pour l'ancien Premier ministre.

Ce ministère regroupe d'un côté « les grands corps d'état » (équipement, aménagement du territoire, transports et énergie) et de l'autre « le petit ministère de l'Environnement ».

« Cela ne peut être que la personnalité du ministre qui rétablira l'équilibre et fait les



Photo AFP

arbitrages en faveur de l'environnement », a estimé Corinne Lepage, qui a rallié le MoDem de François Bayrou.

Interrogé hier sur i-Télé, Nicolas Hulot s'est dit convaincu que « le ministère sera laissé en l'état ». « Pour moi il n'y a pas

l'ombre d'un doute que ce ministère perdure, en dépit d'un changement de titulaire, (...) avec les mêmes attributions, son même positionnement au sommet du gouvernement », a précisé l'animateur, en répétant qu'il n'était pas candidat à ce poste.

Les cartes sont brouillées

Après l'annonce de la séparation du couple Hollande-Royal, qui a presque éclipsé le sursaut du PS aux législatives, les socialistes minimisaient hier l'impact politique de cet événement privé alors que s'ouvre une période d'introspection au PS. Relégitimé par le vote, François Hollande a sans attendre fait acte d'autorité. Cette séparation « n'a pas de cause politique » ni « de conséquence politique », a certifié François Hollande. Remis en selle par l'élection de 207 députés PS, le patron du PS a prévenu hier qu'il resterait comme prévu en poste jusqu'au congrès, sans accélérer le calendrier. Avant de partir, il entend « engager le travail de réflexion » et veiller à ce que les « questions de personnes soient mises de côté », le temps de la refondation qui s'étalera sur près d'un an. La succession n'est pas « ouverte », a-t-il encore averti. Il a jugé « tout à fait normal » que son ex-compagne défende sa motion au congrès, refusant toutefois de dire s'il la soutiendrait. Samedi, le n° 1 du PS soumettra au vote du conseil national (son parlement) un calendrier de rénovation jusqu'en 2012. Le congrès interviendrait après les municipales



de mars 2008. Et François Hollande n'hésitera pas, « le cas échéant », à poser la question de confiance aux militants en leur soumettant cet échéancier. Au PS, certains évoquaient un possible remaniement de la direction

du parti, dont pourraient être évincés ceux qui n'auraient pas soutenu le texte du Premier secrétaire. Côté fabiusien comme Strauss-Kahnien, l'idée semble acquise qu'il faut prendre le temps de mener une réflexion de fond. Exit donc

l'idée d'un congrès rapide, comme le souhaitaient des proches de Ségolène Royal. Le 12 mai, celle-ci avait réclamé que le candidat pour l'Élysée en 2012 soit désigné rapidement après les législatives par un congrès.

Coup de balai ou statu quo ?

La bataille s'engage au PS entre ceux qui veulent donner un grand coup de balai au sommet du parti et ceux qui s'accrochent au maintien du premier secrétaire moyennant des signes clairs de changement. Un Conseil national donnera samedi une indication des rapports de force entre les deux camps, composés chacun de sensibilités multiples. La puissante fédération du Nord, classée « ségoléniste », a renouvelé sa confiance en François Hollande pour la conduite du changement, dans le sillage de Jospin et de ses amis. Cela alors que Ségolène Royal déclare qu'elle serait « candidate au poste de premier secrétaire » du PS si son « projet de rénovation est majoritaire » au prochain congrès. Le camp pro-Ségolène se partage en deux tendances : ceux qui, tel François Rebsamen, ex-directeur de campagne de Ségolène Royal, pensent qu'il faut « prendre le temps d'analyser » la dernière séquence électorale. Selon le n°2 du parti, « rien ne peut se faire contre ou sans François Hollande ». A l'inverse, Julien Dray, autre proche de Royal, estime que « c'est cette année que les choses doivent être clarifiées ». Selon lui, la direction doit sans tarder « remettre les clés » de la maison socialiste. De même le député-maire d'Evry Manuel Valls trouverait « inconcevable que (les socialistes) repartent pour 12 ou 18 mois avec le même dispositif », et réclame à cor et à cri « une direction collégiale » sans Hollande, en fonction depuis dix ans. Les Strauss-Kahniens ont mis de l'eau dans leur vin. Plus question de demander la tête du numéro un socialiste, comme le fit Jean-Marie Le Guen il y a un mois. Les amis de DSK insistent sur la refondation idéologique du parti, tout comme ceux de Laurent Fabius qui défendent toutefois une orientation bien plus solidement ancrée à gauche.

royal : « j'ai besoin de clarté »

Ségolène Royal a justifié hier matin sa décision d'annoncer sa séparation d'avec François Hollande par une volonté de « clarifier » sa situation personnelle à l'aube d'une « nouvelle étape » où elle entend « prendre ses responsabilités » au PS. « J'ai envie de continuer si je le peux cet itinéraire politique ». « Ça fait un certain temps qu'un certain nombre de supputations ou de rumeurs circulent sur moi et sur François Hollande. Voilà, donc je crois qu'il était nécessaire à un moment de clarifier les choses et donc je voudrais dire très simplement que nous avons décidé de ne plus être ensemble », confirme l'ex-candidate à la présidentielle sur France-Inter, dans un entretien enregistré samedi et qui ne devait être diffusé qu'aujourd'hui. « J'ai proposé à François de vivre sa vie de son côté et il l'a

accepté », ajoute-t-elle, précisant qu'ils ne vivent plus « au même domicile ». « J'ai besoin de vérité et de clarté, de transparence », « les rumeurs ont fait beaucoup de dégâts », dit-elle. Ségolène Royal présente aussi cette « clarification » comme un « élément d'apaisement » pour les quatre enfants qu'elle a eus avec Hollande. « Comme tous les couples, nous avons connu des difficultés » que « j'avais choisi de mettre entre parenthèses pendant la campagne », justifie-t-elle, évoquant la nécessité de « protéger » ses enfants. Surtout, Ségolène Royal explique sa décision pour prendre ses « responsabilités » au PS. Elle confirme qu'elle briguera le poste de Premier secrétaire, alors que son ex-compagnon a annoncé qu'il ne se représenterait pas. « Ce n'est pas être Premier secrétaire pour être Pre-

mier secrétaire, c'est continuer un engagement politique fort que j'ai entamé » lors de la présidentielle. « J'ai envie de continuer si je le peux cet itinéraire politique, et je vais le faire en femme libre assumant ses responsabilités et ayant clarifié sa situation personnelle ». « On dit souvent que j'agis seule. Non, j'ai aussi le sens du collectif, mais j'ai aussi le sens de la décision et les échéances à venir me permettront sans doute de prendre mes responsabilités et s'il le faut je les prendrai. Ajoutant qu'elle ne fera « rien » contre François Hollande. « Les choses aujourd'hui seront beaucoup plus claires » et la privatisation du PS par un couple est « un reproche qu'on ne pourra plus nous faire », conclut-elle. Elle prévient qu'elle ne s'exprimera plus sur sa vie privée, « droit fondamental » qu'elle fera « respecter ».

groupe parlementaire — Ayrault veut la présidence



Jean-Marc Ayrault a annoncé hier son désir de briguer un nouveau mandat de président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale pour être « au cœur » de la rénovation du PS. « Moi j'ai envie de poursuivre », a déclaré le député-maire de Nantes réélu dimanche soir. Mais il a reconnu qu'« il y a une demande très forte de renouvellement et notamment de génération, et donc je vais discuter, évaluer, et puis je déciderai ensuite ». En poste depuis dix ans, Jean-Marc Ayrault a précisé qu'il se prononcerait définitivement sur sa candidature dans les prochains jours.

Une bataille se profile pour la présidence du groupe PS, dont l'élection pourrait intervenir le 26 juin, mais dont la date n'était pas calée hier. Parmi ses possibles compétiteurs, les noms de Laurent Fabius et Claude Bartolone, de Jean Glavany et d'Henri Emmanuelli sont le plus souvent cités. A la question de savoir si Ségolène Royal est désormais en position de prendre la direction du parti, Ayrault a estimé qu'« on ne se décrète pas leader du parti socialiste ». « La désignation du leader c'est un aboutissement, ce n'est pas un préalable » à ce travail de rénovation.

bordeaux — Une novice fait chuter Juppé

La socialiste Michèle Delaunay, une cancérologue de 60 ans qui a fait chuter Alain Juppé dans la 2^e circonscription de Bordeaux, est une novice dans l'arène politique nationale, même si elle occupe le terrain local depuis six ans. Michèle Delaunay compte « aller à l'Assemblée nationale comme (elle va) à l'hôpital, sans (se) prendre la tête ». Jusqu'ici inconnue sur le plan national, elle reconnaît que la venue de Ségolène Royal à Bordeaux entre les deux tours de l'élection législative, qu'elle qualifie de « moment de bonheur », a donné « un élan » à sa campagne. C'est en 2001 qu'elle prend sa carte au parti socialiste à la demande de Gilles Savary

pour les élections municipales de Bordeaux. Son élection comme conseillère municipale d'opposition lui met définitivement le pied à l'étrier. En mars 2004, elle est élue conseillère générale du 2^e canton de Bordeaux. Candidate en 2004 lors de la législative partielle face au successeur désigné d'Alain Juppé, Hugues Martin, député-maire de Bordeaux, elle échoue à 566 voix près. Elle est réélue conseillère municipale de Bordeaux sur la liste de Jacques Respaud à l'élection municipale partielle de 2006. A l'Assemblée, elle compte s'opposer aux « nombreux projets injustes de Nicolas Sarkozy comme la franchise médicale ».



Bataille pour le perchoir



Patrick Ollier et Bernard Accoyer, les deux candidats en lice, ont envoyé des courriers aux élus pour expliquer chacun les raisons de leur candidature. Photo AFP

Sitôt les législatives achevées, la bataille au sein de l'UMP pour le « perchoir » et la présidence du groupe s'est engagée hier, tandis que les élus socialistes, communistes et du Nouveau Centre préparaient également la désignation de leurs chefs de file respectifs.

Depuis la semaine dernière, deux UMP sont en lice pour accéder à la présidence de l'Assemblée, appelée communément « le perchoir », dont l'élection aura lieu en séance publique le 26 juin. Cette présidence reviendra

forcément à un UMP, compte tenu de la majorité absolue détenue par ce parti.

Sont candidats Patrick Ollier, président sortant de l'Assemblée qui a succédé début mars à Jean-Louis Debré, nommé à la tête du Conseil constitutionnel, et Bernard Accoyer, président sortant du groupe UMP depuis près de 4 ans, après le départ de Jacques Barrot à la commission européenne.

Les deux hommes, qui ont adressé un courrier de motivation à leurs pairs, devraient être départagés de-

main lors d'une primaire à bulletins secrets.

Appel au centre

Mais hier, Patrick Ollier tentait d'obtenir que les députés du Nouveau Centre soient associés à cette primaire pour que le candidat présenté le 26 juin soit celui de la « majorité présidentielle ».

Cette idée n'était pas pour déplaire à François Sauvadet, ex-porte-parole de l'UDF, qui brigue la présidence de son groupe. Il devra affronter aujourd'hui pour ce poste Charles de Courson, spécialiste des questions budgétaires dans le groupe UDF sortant.

Bernard Accoyer, lui, s'entient à la lecture du règlement selon lequel le candidat du groupe UMP ne peut pas être aussi désigné en primaire par un autre groupe.

Si Bernard Accoyer se prévaut du soutien du prési-

dent Nicolas Sarkozy et de celui du Premier ministre François Fillon, qui a d'ailleurs salué la semaine dernière son « travail exemplaire » durant la précédente législature, officiellement, l'exécutif n'a pas de candidat.

Patrick Ollier, qui considère que sa qualité de sortant est l'un de ses atouts, insiste sur son expérience de l'Assemblée. Il y a débuté en 1968 au côté de Jacques Chaban-Delmas. Au total, plus de 30 ans dans les murs du Palais-Bourbon qui, pour lui, pèsent d'un grand poids face à son adversaire.

Bernard Accoyer joue sa carte d'élu de terrain, de province, fort de son expérience à la tête du groupe UMP où, pendant 5 ans, la guérilla entre sarkozystes et chiraquiens, puis entre sarkozystes et villepinistes a secoué parfois durement la cohésion des élus, sans conduire à la scission.

ump : la présidence du groupe aussi

Demain, les élus UMP devront choisir leur président de groupe, avec également deux hommes en lice, tous deux anciens ministres : un chiraquien, Jean-François Copé, et un sarkozyste de la première heure, Christian Estrosi. Dans ce duel, dans lequel Alain Joyandet a décidé hier de s'immiscer, Copé semblait avoir l'avantage, le président du conseil général des Alpes-Maritimes Christian Estrosi pouvant intégrer le gouvernement Fillon II.

INFOS EXPRESS

Vers un groupe communiste/Verts

Le groupe communiste et républicain (PCR), qui paraissait menacé à l'occasion des élections législatives, devrait pouvoir se maintenir à l'Assemblée nationale. Hier matin, il rassemblait au moins 18 députés communistes et apparentés. Il faut vingt députés pour pouvoir former un groupe



au Palais-Bourbon. Le groupe PCR semble pouvoir compter sur quelques divers gauche d'outre-mer et sur les quatre députés Verts réélus dimanche ainsi que sur le seul député MRC, Christian

Hutin, élu dans la douzième circonscription du Nord.

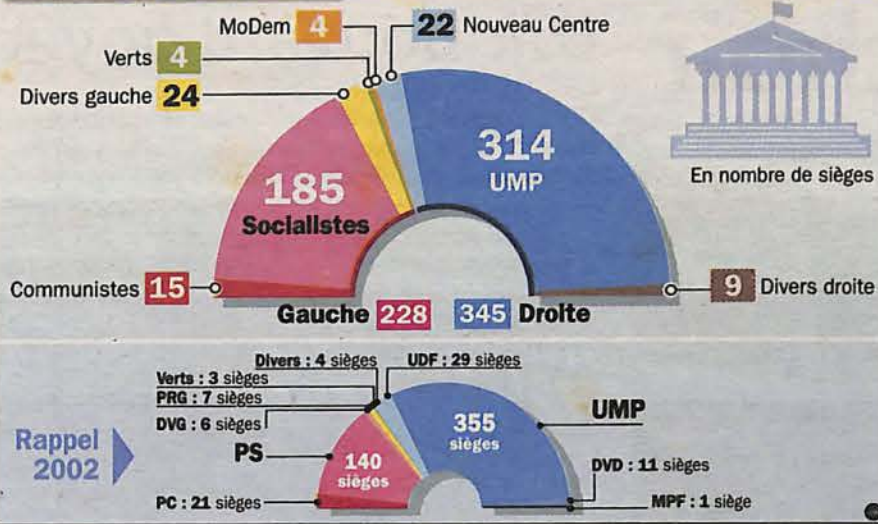
Le dirigeant Vert Noël Mamère, réélu en Gironde, s'est dit disposé à siéger avec les communistes afin de constituer un « groupe politique à côté du Parti socialiste ». Le groupe PCR comptait 22 députés dans l'Assemblée sortante. Alain Bocquet briguera un nouveau mandat aujourd'hui auprès de ses collègues.

SOS Front national

Le président du FN Jean-Marie Le Pen a lancé hier une « souscription nationale SOS Front national »,

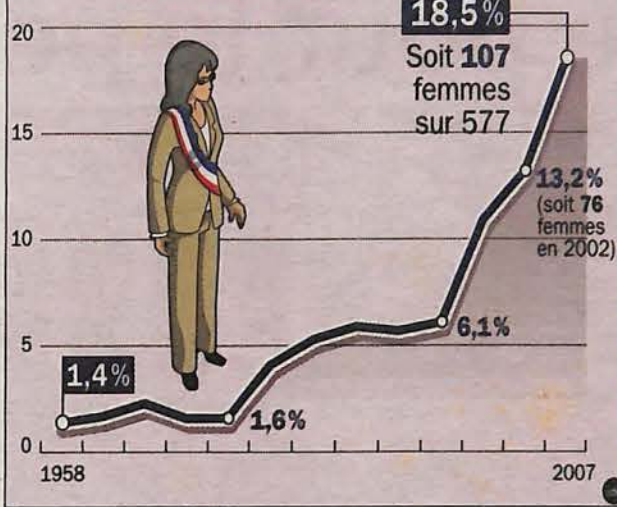
demandant aux électeurs d'aider financièrement son parti pour faire face à une dette de « plusieurs millions d'euros ». Le Pen a confirmé que le Front national envisageait des « compressions » budgétaires dans tous les domaines, y compris ceux du personnel, sans vouloir donner de détails sur l'avenir de la quarantaine de personnes employées par le parti. Il s'est en revanche refusé à envisager la vente du siège du FN, le « Paquebot », bâtiment de plus de 5 000 mètres carrés, sous-utilisé depuis la scission du FN en 1998.

La nouvelle Assemblée



De plus en plus de femmes élues députés

En % du nombre total de députés



DÉCRYPTAGE

ASSEMBLÉE Encore loin de la parité

Avec 107 femmes sur 577 députés, l'Assemblée nationale élue est encore loin de la parité, même si la représentation féminine a légèrement progressé par rapport à 2002. L'Assemblée sortante comptait 76 femmes, soit 13,17 % du total. Pour la première fois, la barre symbolique des 100 femmes a été franchie. Les femmes représentent 18,54 % des députés. Parmi elles, 43 femmes ont été élues pour la première fois au Palais-Bourbon et 64 réélues. Le groupe socialiste sera le plus féminisé, avec 52 députées sur 186. Le PS présentait il est vrai 45,5 % de candidates, soit juste en dessous de la barre des 48 % garantissant la totalité du financement public.

L'UMP fait beaucoup moins bien, avec 45 députées sur un groupe de 313 membres. Le parti majoritaire, qui a préféré reconduire ses sortants, n'a présenté que 26,6 % de femmes et souvent dans des circonscriptions difficiles. « C'est plus difficile de renouveler quand on a beaucoup de sortants », s'est défendu hier Patrick Devedjian. Le secrétaire général délégué de l'UMP a en revanche mis en avant la « parité réelle » du gouvernement de François Fillon, du moins au niveau des ministres. Le gouvernement compte huit hommes ministres pour sept femmes. Les quatre secrétaires d'Etat sont tous des hommes. François Fillon a promis la parité pour les secrétaires d'Etat qui doivent être nommés pour compléter l'équipe gouvernementale.

« L'UMP ne compte désormais que 14 % de femmes dans ses rangs à l'Assemblée, ce qui augure mal de la rupture et du renouvellement annoncés », a remarqué Laurence Rossignol, secrétaire nationale du PS aux droits des femmes. La loi du 6 juin 2000 oblige pourtant les partis à présenter 50 % de femmes aux législatives. Mais les pénalités prévues en cas de violation de cette obligation ne sont pas dissuasives. L'UMP a préféré voir sa subvention publique réduite plutôt que d'investir davantage de femmes.

La couleur politique des circonscriptions

